

Ecole maternelle de Courçon
CONSEIL D'ECOLE du 21 octobre 2011

Présents :

Municipalité : Mr DRAPPEAU (Maire de Courçon).

Parents d'élèves élus : Mmes BROSSARD, CAILLEAU, JOUANNET, OLIVETTE, Mr VISINE.

Association « Les scoubidoues » : Mme SOULET (présidente)

Education nationale : Mme TROUILLER (enseignante classe 1), Mme AUTET (enseignante classe 2), Mme PAULY (enseignante classe 3 et directrice),

Excusés : Mme BOIREAU (adjointe), Mme AMARA (parent d'élève), Mme COÏC (DDEN), Mme LEGALL (enseignante classe 2 le jeudi).

- Désignation des secrétaires de séances : Mme OLIVETTE, Mme PAULY

1. Effectifs et classes

Pour cette année scolaire 2011/2012, 75 élèves sont inscrits à l'école maternelle de Courçon. Une arrivée prévue en janvier en moyenne section. Effectifs stables (78 élèves en 2010/2011, 76 en 2009/2010 et 86 en 2008/2009).

- Classe 3 : 24 élèves (12 petits et 12 moyens)
- Classe 2 : 20 élèves (10 petits et 12 moyens). 1 arrivée prévue en janvier (moyen)
- Classe 1 : 29 élèves (29 grands)

Prévisions pour l'année prochaine en cours (demande faite à la Mairie de la liste des nés en 2009 habitant la commune). A prévoir : 1 lotissement (10 logements) pour la rentrée 2011, puis 2 pour 2012, et la ZAC (40 logements) pour 2013.

2. Enseignants, personnel municipal et représentants des parents

- Nous souhaitons la bienvenue aux parents nouvellement élus : Mmes CAILLEAU et OLIVETTE. Nous remercions les parents pour leur présence et leur investissement au sein de l'école.
- Deux nouvelles enseignantes : Mme Elodie TROUILLER (titulaire du poste, remplace Mme Aude POIRIER), et Mme Myriam Le GALL (à titre provisoire sur l'année, assure le ¼ temps de Mme Cécile AUTET)
- ATSEM : Mme Patricia CARMAGNAT assure le remplacement de Mme Nathalie BOUIN, en congé longue maladie.
- Après avoir tourné sur les 3 classes, les ATSEM ont pu s'accorder, en concertation avec les enseignantes, à poursuivre l'année comme suit :
 - Classe 1 (grands) : Mme NOBLANC Marie-Christine
 - Classe 2 (petits et moyens) : Mme POTIRON Cécile
 - Classe 3 (petits et moyens) : Mme CARMAGNAT Patricia

Un nouveau bilan est prévu avant les vacances de décembre.

Il a également été convenu que les ATSEM changeront de classe l'année prochaine, compte-tenu des différences selon les niveaux (petits / grands).

- Absence ATSEM : Mr DRAPPEAU précise qu'il n'a pas obligation d'attribuer une ATSEM par classe. Néanmoins, en raison d'une forte proportion d'élèves en difficulté, il tient à conserver un poste d'ATSEM par classe. Les enseignantes soulignent que c'est en effet indispensable au bon déroulement des apprentissages.
En revanche, en cas d'absence de courte durée (jusqu'à 1 semaine), le Maire ne remplacera pas les ATSEM. Un tableau de roulement des ATSEM a été établi en cas d'absence, afin de ne pénaliser aucune classe, et de permettre aux activités de se dérouler au mieux.
NB : ce point a été soulevé suite au remplacement immédiat du personnel de cantine, qui a surpris les ATSEM. La raison est que le personnel est obligatoire à la cantine, pas à l'école.

3. Règlement intérieur et horaires de l'école (précisions et modifications)

- **Inscription** : même si la directrice assure la saisie sur la base nationale, il est bien du ressort de la Mairie d'inscrire les élèves, et donc de vérifier l'Etat civil. Une copie du livret de famille sera à réaliser en Mairie lors de l'inscription si cela n'est pas vérifié systématiquement.
- **Admission** : nous ne pouvons plus demander la présentation d'un certificat médical attestant l'aptitude à la vie en collectivité. Celui-ci attestait que la vaccination était à jour, et la propreté de l'enfant. Or certains vaccins (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite) restent obligatoires. Les parents complèteront la date du vaccin antitétanique sur la fiche d'urgence.
- **Les horaires** de l'école sont inchangés : 9h à 11h50 et 13h30 à 16h40 (accueil 10 min. avant)
- **L'entrée de l'école est modifiée** : elle se fera sous le préau, par la cour (la décision a été prise avec Mr Le Maire, lors de la réunion d'harmonisation en raison des travaux à l'élémentaire)
- **Le parking** sera désormais réservé aux enseignants et personnel municipal des écoles.
- L'aide personnalisée se déroule de 12h50 à 13h20 (petits groupes d'élèves de moyenne ou grande section, pour remédier à des difficultés passagères)
- Mise à jour des horaires des récréations.
- **VOTE** : le règlement intérieur est adopté par le conseil d'école à l'unanimité
- Il sera remis aux parents début novembre, accompagné d'un reçu en attestant la lecture.

➤ **QUESTION SUR LE TEMPS MERIDIEN** : à la cantine, les élèves sont servis et surveillés par les cantinières (3), aidées d'animateurs du centre de loisirs. 2 ATSEM (Cécile et Marie-Christine) surveillent la cour de 12h45 à 13h20 (puis vont coucher les petits). Une vingtaine d'enfants sont également pris en charge par 2 animatrices du centre de loisirs (Christelle et Emilie) pour des ateliers, de 13h à 13h30.

4. Utilisation des moyens alloués à l'école (pour l'année civile 2011)

- La majeure partie du budget est consacrée à l'achat de fournitures scolaires.
- Il reste encore des crédits (nous avons budgétisé l'aménagement de la cour, qui n'advient qu'après la fin des travaux à l'élémentaire). Il a été demandé l'achat de 6 vélos (sur le budget 2011), car il n'en reste plus que 5 (plusieurs sont en réparation aux ateliers municipaux)

Travaux et équipements :

- Pas de travaux d'aménagement de la cour cette année, en raison de la réhabilitation de l'école élémentaire. Un plan a été établi par Mr JOUINNEAU, en concertation avec Mme BOIREAU.
- **Travaux à effectuer** :
 - Retourner la terre (le long du couloir) pour plantation de bulbes le 7 novembre
 - Etagères dans la tisanerie
 - Vélos à réparer (ceux dans la tisanerie : 1 pédale, un axe)
 - Peinture lavable sur le mur de peinture classe 2
- **Stationnement des bus** : il devient problématique (devant la fenêtre de la psychologue du réseau d'aide, le long de la cour avec le moteur allumé pendant la récréation de l'après-midi). Monsieur Le Maire en a déjà informé le Conseil Général, car le terrain est municipal (pas destiné au collège).

➤ **TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE** : le début des travaux en janvier 2012. La cour sera fermée entre la maternelle et l'élémentaire. Ils occasionneront des nuisances. Mr Le Maire nous informe que nous serons sollicités pour participer au projet « économie d'énergie » et pour y sensibiliser les familles et les enfants. Nous envisageons de créer une commission (parents et personnel de l'école maternelle) afin de s'associer à cette démarche et d'assister aux réunions.

➤ **RESTAURATION** : les repas sont fournis par le collège, mais probablement pour la dernière année (quantité de repas devenue trop importante). Une réflexion est en cours, Mr Drappeau propose d'y associer un parent d'élève.

5. Hygiène et sécurité

- Chauffage : nous conseillons aux parents de bien couvrir les enfants, car le chauffage de l'école n'est pas adapté à des températures extérieures très basses. En hiver, il fait entre 16 et 17°C dans les classes les jours les plus froids, et 18 / 19° C le reste du temps.
- Le dortoir a été isolé. La température y est donc plus acceptable que les années passées (où il a atteint les 9°C). Néanmoins un chauffage d'appoint reste nécessaire car la température peut descendre à 14°C, voire moins. Si nous ne parvenons pas à chauffer suffisamment le dortoir (moins de 18°C), nous préviendrons les parents.
- Cour de récréation : la branche dangereuse a été coupée, mais le personnel n'est toujours pas disponible pour les travaux d'entretien.
- Alerte incendie : elle a été réalisée fin septembre et s'est bien déroulée. En revanche, la directrice n'a plus la clef du grand portail (elle a été transmise par l'ATSEM au personnel de cantine, sur leur demande). Une nouvelle clef doit lui être remise par la Mairie.
Question : pourquoi ne pas inviter les pompiers ce jour ? Cela a déjà été envisagé, mais ils sont peu disponibles. Nous renouvellerons notre demande, ou irons visiter leurs locaux.
- Régimes particuliers à la cantine : demander au personnel d'afficher une liste des élèves bénéficiant d'un régime particulier (allergies alimentaires, pas de porc, ...).
- Question sur la visite médicale : les élèves de moyenne section bénéficieront d'un bilan de la P.M.I., ceux de grande section rencontreront le médecin scolaire accompagnés de leurs parents.
- Question sur le passage aux toilettes : les enfants vont aux toilettes avec les ATSEM. Ils demandent de l'aide pour s'essuyer, se rhabiller. Certains enfants s'essuient seuls, sans prévenir l'ATSEM, qui ne peut vérifier. Demander de l'aide à l'adulte est un des objectifs de la maternelle.

6. Projet d'école 2009-2012

Projet d'école sur 3 ans (de septembre 2009 à juin 2012 : dernière année en 2011-2012).

- Axe 1 (pour améliorer les résultats des élèves) : objectifs retenus :
 - « Respecter les autres et les règles de la vie commune. Les actions : explication et photos des règles de vie, affichage de ces règles, contrats de progrès.
Mise en place cette année d'une fiche de suivi de comportement dans le cahier de liaison. Le but de cette fiche est de faire le lien avec la famille (coéducation), mais sans rechercher une nouvelle sanction (l'enfant étant déjà puni d'un jeu à l'école).
 - « Ecouter, aider, coopérer » : jeux d'écoute et de mémoire (instruments de musique, jeux de Kim, de Memory), jeux de coopération (jeux collectifs en sport, jeux mathématiques)
- Axe 2 (pour réduire l'échec scolaire) : objectifs retenus :
 - « S'approprier le langage » : étayage lexical et enrichissement du lexique (augmenter le vocabulaire) : nommer avec exactitude. A travers les différentes activités.
 - « S'approprier le langage » : formuler une description ou une question, raconter. Travaux à travers l'ouverture culturelle (les pays du monde : cuisine,).
- Actions spécifiques : « Connaître les manifestations de la vie animale et végétale, les relier à de grandes fonctions ». Poursuite des divers projets : élevage (en partenariat avec le collège), plantations (jardin fleuri, jardinières, potager), visite d'un potager dans le village, animation sur les fruits et légumes, goûters de fruits.
Nouveaux projets : « à l'école de la forêt » et « à l'école des oiseaux » avec la LPO (en cours)
- « Ouverture culturelle ».
Environnement proche : visite des commerces, sorties de proximité (pôle nature) et culturelles (Musée des beaux arts pour les grands).
Découvrir les pays du monde : suivi d'une famille partie en camping car (échanges de recettes et jeux de différents pays), projet « carnets de voyage » avec le réseau de bibliothèques du canton.

Sorties et actions prévues :

- ✓ Novembre 2011 : sortie au marché (PS et MS), visite des commerces (GS)
- ✓ Novembre 2011 : sortie en forêt (activités « à l'école de la forêt »)
- ✓ Novembre 2011 : plantation de bulbes (petits et moyens)
- ✓ Vendredi 9 décembre : spectacle de Noël offert par le CAC, le matin (marché de Noël du 9 au 11)
- ✓ Veillée de Noël : 1 jour par classe (classe 1 lundi 12, classe 2 mardi 13, classe 3 jeudi 15), à 18h
- ✓ Vendredi 16 Décembre : journée « Noël » (chants et danses en commun à 15h30, puis goûter)
- ✓ Mardi 10 janvier 2012 : cinéma à Surgères (Le GRUFFALO)
- ✓ Mardi 14 février 2012 : spectacle des 3 Chardons, à l'école (L'arbre Roux)
- ✓ Vendredi 24 février 2012 : journée déguisée, confection de crêpes, enregistrements de chants communs (+ défilé organisé par les parents, en dehors de l'école afin d'y associer les parents ?)
- ✓ Mars 2012 : animation fruits et légumes (moyens), et équilibre alimentaire (grands)
- ✓ Mars 2012 : plantations (salades ?) et semis (radis, ... ?)
- ✓ Mars : projet « carnets de voyages » (productions collectives autour des arbres de 5 pays, rencontre avec un illustrateur ?, exposition des travaux le 25 mars, visite ?)
- ✓ Avril 2012 : animation jeux de coopération avec l'OCCE.
- ✓ Avril 2012 : chasse aux trésors (avec la participation des parents)
- ✓ Avril / Mai 2012 : échanges avec le collège (élevage)
- ✓ Mai 2012 : sortie dans la forêt (suite des activités « à l'école de la forêt »)
- ✓ Date ? : visite du Muséum d'Histoire Naturelle (grande section)
- ✓ Juin 2012 : sortie dans un pôle nature, en lien avec les projets « à l'école de la forêt ».

7. Point budgétaire coopérative scolaire (OCCE)

- La généreuse participation des parents est à noter malgré son caractère non obligatoire et libre (12 € par élève en moyenne). Peu de familles n'ont pas participé, certaines par manque de moyens.
- Un budget prévisionnel a été établi, afin de financer les différentes sorties, spectacles et animations (voir en annexe).

8. Projets des délégués de parents et de l'association de parents « Les scoubidous » :

- Pour joindre les parents : boîte aux lettres à l'entrée de l'école, ou :
 - Messagerie des délégués des parents :
 - Blog de l'association « Les scoubidous » :
 - Messagerie de l'association « Les scoubidous » : lesscoubidous@hotmail.fr
- Un trombinoscope des délégués sera affiché sur le panneau à l'entrée de l'école.
- Vente de gâteaux avant chaque vacance (les gâteaux seront faits par les parents de l'association)
- Vente de jus de pomme en novembre (reprises des bouteilles consignées, avec réduction de prix)
- Photos enfants / fratries avec le père-Noël, le samedi 27 novembre, à l'école.
- Marché de Noël avec le CAC (du vendredi 10 au dimanche 12 décembre : vente d'objets).
- Parade de Noël et spectacle offert par les commerçants de Courçon ? (à confirmer) Date ?
- Vente de crêpes en février
- Fête des écoles et kermesse : réunion avec les enseignants de l'école élémentaire pour déterminer le lieu (attention travaux !), la date, les projets. Se renseigner sur les disponibilités de la salle des fêtes en juin.
- Projet CD : l'association a financé l'achat d'un micro pour enregistrer les chants (de classe ou d'école), ainsi que des CD (1 par élève). Un CD sera enregistré par l'école, et remis aux familles à la fin de l'année.

Date du prochain conseil d'école : le vendredi 17 février, à 18h

Mme OLIVETTE,
Déléguée des parents

Mme PAULY,
Directrice